



- COMMISSION ATTELAGE -
Compte rendu de la réunion
du 05 mars 2013

Etaients présents : Rémi Ardoin, Etienne Avril, Pascaline Avril, Franck David, Laurent Dervieux, Roger Emiliani, Adrien Foulon, Steve Latruffe, Yves Maurin, Stéphane Meyson, Bernard Michel, François Negrel, Patrick Orlando, Mathieu Ory Degomme, Michel Perrin, Caroline Ravel, Jean-Claude Savournin, Claude Solbes

Excusés : Michel Mauchien, Lina Orlando, Françoise Sauvat, Bernard Pavie.

Franck David débute la réunion en rendant hommage à Jean-Claude Sauvat décédé brusquement. Sa femme Françoise Sauvat envisage de maintenir le Concours International d'Attelage de Tradition pour cette année.

Un appel aux bénévoles est fait pour aider Françoise Sauvat lors du concours International d'attelage de tradition.

1. Cheval Passion

La démonstration lors de Cheval Passion s'est, de l'avis général bien passée. Quelques petits bémols : le public dans les gradins n'entendaient pas le speaker et les meneurs auraient aimé pouvoir faire un tour d'honneur à la fin de la démonstration.

La commission souhaite renouveler cette action l'année prochaine mais aussi organiser un concours durant le week-end.

Le CRE proposera donc aux organisateurs de Cheval Passion : une démonstration le samedi dans le hall A, une journée pour le concours d'attelage et une journée pour le concours de TREC Attelé. Le CRE se chargera d'enregistrer les DUCS.

Il faudra essayer de négocier le tarif des boxes avec l'organisation de Cheval Passion.

La commission aura besoin d'une carrière de 100/40 pour les compétitions dont 20/40 pour la détente.

2. Matériel CRE

Les cubes et les lettres dernièrement commandés ont été reçus. L'obstacle mobile a été payé, Bernard Michel le récupérera prochainement.

Le matériel léger est stocké chez Michel Mauchien (ordinateur, barre lumineuse, certains chronos).

Claude Solbes a eu la gentillesse d'aller récupérer le reste du matériel de la commission. Il sera désormais entreposé chez Bernard Michel.

Tout club affilié à la FFE pourra utiliser le matériel de la commission Attelage du CRE Provence, sous certaines conditions.

- ✓ La demande doit être faite par mail au CRE Provence (creprovence@wanadoo.fr)
- ✓ Priorité aux établissements de Provence

- ✓ Venir chercher le matériel la semaine précédent l'événement et le ramener propre la semaine suivante
- ✓ Contacter Bernard Michel afin de fixer un rendez-vous
- ✓ La matériel manquant sera facturé (les balles cassées doivent être rendues)
- ✓ A la charge de l'emprunteur de fournir les piles pour les chronos et les talkies
- ✓ Remplir la demande de prêt de matériel

3. Calendrier des compétitions réactualisé

Date	Lieu	Division
03-mars	Villelaure	Trec Attelage
23-24 mars	Loriol du comtat	CCA 3 tests CI-Am-Pro-SHF
06-07 avr	Uzès	CCA 3 tests CI-Am-Pro-SHF
14-avr	Caseneuve	CA 2 tests CI
21-avr	Forcalquier	Trec Attelage
27-avr	Trets	
28-avr	Sigoyer	Trec Attelage
12-mai	Aix en provence	Attelage de tradition
11-12 mai	Castries	CCA 3 tests CI-Am-Pro
25-26 mai	Sigoyer	CA 2 tests CI-Prépa (2 concours)
01-02 juin	Le luc	CA 2 tests CI-Am
22-23 juin	Grand pin	CA 2 tets CI-Am

4. Aide aux organisateurs

La commission souhaite renouveler son aide aux organisateurs de concours d'attelage. En revanche les organisateurs de concours de TREC attelé sont aidés par la commission TREC et ne pourront bénéficier de financement de la commission Attelage. Il est décidé pour cette année de verser 300€ aux CCA de 3 tests, 250€ au concours de tradition, 150€ aux concours de 2 tests sur deux jours, et 100€ au concours de 2 tests sur une journée.

Soit :

Date	Lieu	Division	Aide
23-24 mars	Loriol du comtat	CCA 3 tests CI-Am-Pro-SHF	300,00 €
14-avr	Caseneuve	CA 2 tests CI	100,00 €
27-avr	Trets		100,00 €
12-mai	Aix en provence	Attelage de tradition	250,00 €
25-26 mai	Sigoyer	CA 2 tests CI-Prépa (2 concours)	150,00 €

Les organisateurs qui perçoivent l'aide du CRE doivent faciliter l'accueil des candidats juges lors des actions de formation de juges sur des concours.

5. Formation juges

Une formation pour les juges d'Attelage est nécessaire notamment pour former de nouveaux juges.

Il est proposé de faire intervenir Véronique Louis mais ce point sera abordé lors de la prochaine réunion.

Une amorce sera faite lors du concours de Loriol. Bernard Michel propose d'accueillir des stagiaires qui suivront les juges et assisteront au débriefing de fin de concours avec le président de jury Jacques Tamalet.

Le CRE enverra l'information aux clubs par mail. Les inscriptions seront faites auprès du CRE qui transmettra à Bernard la fiche de présence que les stagiaires devront signer.

6. Formation aux enseignants

La commission propose une formation d'initiation à l'attelage à destination des enseignants de Provence.

Une formation par département sera organisée. Ces formations auront lieu chez les intervenants qui mettront à disposition les installations, le matériel et les chevaux.

Les intervenants :

- ✓ Alpes de Haute Provence : Steve Latruffe
- ✓ Hautes Alpes : Mathieu Ory Degomme et Laurent Dervieux
- ✓ Bouches du Rhône : Claude Solbes
- ✓ Vaucluse : Stéphane Meyson

Ces stages seront gratuits pour les stagiaires. Les déplacements et les repas sont à la charge des stagiaires. Ces stages sont ouverts aux élèves moniteurs. Les autres personnes pourront y participer en tant qu'auditeurs libres.

La commission indemniserà les intervenants à hauteur de 250€ par journée.

Les intervenants doivent organiser ces formations avant le mois de Juin et transmettre leurs dates au CRE qui informera les clubs par mail.

Le CRE devra faire un point avec les organisateurs une semaine avant le stage afin de faire le point sur le nombre d'inscrits.

Les dates des quatre stages devront être différentes.

7. Situation prévisionnelle du budget 2013

	Montant
Matériel	1 222,52 €
Formation	1 000,00 €
Aide aux organisateurs	900,00 €
Budget (3 125€)	3 122,52 €

Si toutes ces actions sont réalisées selon le programme défini, le budget de la commission sera entièrement utilisé.

Lors de la prochaine réunion la commission établira le bilan des actions réalisées.

8. Questions diverses

François Négrel considère "que la commission ne fonctionne pas comme elle le devrait" et il demande quand seront nommés un président et une commission en nombre restreint.

Bernard Michel estime qu'une commission en petit nombre fonctionnerait mieux. Il estime qu'on passe trop de temps sur des discussions qui ne concernent pas la compétition.

D'autres participants interviennent selon un avis différent :

Jean-Claude Savournin est satisfait du travail réalisé par cette commission depuis le début de la mandature et constate que le travail produit est efficace au vu des mesures prises et des actions menées dans l'espoir de développer l'attelage dans notre région.

Patrick Orlando considère que la commission travaille mieux et sur un champ d'actions plus large qu'autrefois.

Laurent Dervieux, Michel Perrin, Claude Solbes et Pascaline Avril préfèrent le modèle de commission élargie plutôt qu'un petit groupe qui décide pour les autres.

Franck David rappelle les problèmes relationnels graves qui régnaient dans la précédente commission et qui ont conduit à sa suspension et à l'organisation d'un conseil de l'attelage élargi et animé par lui dans l'attente d'un meilleur fonctionnement collectif. La nomination d'un président interviendra lorsque les acteurs de l'attelage témoigneront d'un sens commun de l'action positive, ce qui est en bonne voie au vu de l'évolution des dernières réunions.

Concernant le nombre de participants à la commission : Franck David a souhaité qu'un plus grand nombre de personnes puisse participer aux réunions afin d'associer les principaux acteurs de l'attelage aux débats et aux décisions. D'accord ou pas d'accord sur les mesures retenues, chacun peut s'exprimer et connaître le contenu des débats qui ont conduit aux décisions. Si une commission restreinte est nommée, elle se privera de la richesse des idées apportées par les uns ou les autres en fonction des thèmes abordés, les décisions seront prises en dehors d'un consentement démocratique et collectif, les personnes écartées risquent de remettre en question la politique définie par un groupe restreint. Certes la commission élargie nécessite une certaine discipline dans le partage de l'écoute et des temps de paroles, mais le groupe s'y tient et les résultats sont concrets.

Stéphane Meyson déplore l'absence de fonctionnement du site Internet du CRE. Caroline confirme que le groupe de travail chargé de ce problème doit présenter son étude et les devis pour décision lors du conseil d'administration de lundi 11 mars.

La prochaine réunion est fixée au **18 juin 2013 à 20H** dans la salle de réunion du CRE.

La réunion est levée.